

# **Rapport sur le fonctionnement de la Monnaie Complémentaire Citoyenne A travers l'exemple du Léman**

**Mandat par**

**l'Association pour le développement des activités économiques  
de la Vallée de Joux**

**Avec le soutien du  
Crédit Mutuel**

**Michel Robra**

**06 Mars 2017**

## Sommaire :

A. Mandat	p. 2
B. Méthode	p. 2
C. Le Léman	
a. Historique	p. 3
b. Objectif	p. 5
c. Monnaie	p. 5
d. Cadre légal	p. 5
e. Adhésion	p. 6
f. Quelques chiffres	p. 7
g. Faiblesse de la situation actuelle	p. 7
h. Futur	p. 8
i. Bristol Pound	p. 8
D. Une monnaie complémentaire citoyenne combière	
a. Les bénéfices d'une monnaie locale	p. 10
b. Remarques concernant la mise en place d'une MLC à la Vallée de Joux	p. 10
E. Ça bouge en Suisse !	p. 13
F. Annexe	p. 14

## Mandat

L'objectif était de rendre compte du fonctionnement et de la mise en place des Monnaies Complémentaires Citoyennes (MLC), afin de fournir une base d'information et piste de recherche à la création éventuelle d'une monnaie locale combière. Pour cela, il fut décidé de focaliser le regard sur le Léman, une monnaie complémentaire suisse lancée il y a deux ans et dont l'avenir semble prometteur.

## Méthode

Les premiers pas ont constitué à se familiariser avec le phénomène des monnaies locales. Il s'agit en effet d'une institution qui s'exprime de façon très diversifiée, motivée par des intérêts hétérogènes et dont le succès est également extrêmement variable. Le site internet de l'Association Monnaie Léman propose un vaste choix de littérature introductive à ce sujet.<sup>1</sup>

Dans un deuxième temps, il fut nécessaire de déceler les informations virtuellement accessibles sur le Léman. Pour cela, les données mises à disposition par l'association ainsi que de nombreux articles de journaux furent minutieusement analysés.

---

<sup>1</sup> Le mémoire de master de Cédric Chervaz, *Design de service pour une monnaie complémentaire : une approche générale*, 2014 fut particulièrement éclaircissant. [http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/CHERVAZ-Cedric\\_Travail-de-Master\\_VF.pdf](http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/CHERVAZ-Cedric_Travail-de-Master_VF.pdf)

L'étape suivante consista à rencontrer des responsables de l'Association<sup>2</sup> afin d'entendre leur avis sur le passé, présent et surtout futur du Léman. Cela permit de mieux comprendre les données précédemment récoltées.

Enfin, l'analyse fut complétée par l'observation de la communauté de paiement WIR, des Chèques Reka et des autres monnaies locales complémentaires suisses. Ces données seront surtout utiles pour une éventuelle deuxième étape, lorsqu'il s'agira d'évaluer la faisabilité d'une monnaie locale combière.

## Le Léman :

Le Léman est une monnaie locale qui vise à développer l'économie locale et encourager une consommation-production durable. Elle est portée par l'Association Monnaie Léman qui siège à Genève, dans des locaux mis à disposition par la Fondation pour l'Expression Associative. Cette association collabore étroitement avec son homologue français, Monnaie Léman français. Aucune remarque particulière concernant le fonctionnement interne de l'association, très proche d'une association standard.<sup>3</sup>

## Historique :

La monnaie Léman est le résultat d'un long chemin qui s'est fait en 3 étapes principales :

### 1) Eco de bon plan

Initialement très localisé, à Annemasse, il s'agissait d'une initiative de quartier lancé dans une volonté de créer une économie équitable, solidaire notamment avec des produits issus du continent africain. Elle s'inscrit donc dans une logique de coopération économique et sociale Nord-Sud, bien que la monnaie vise également à soutenir la production et consommation locale<sup>4</sup>. Cette caractéristique s'explique par l'engagement du fondateur d'Aide Technique Bénévole aux créateurs d'entreprises dans les pays d'Afrique (ATB)<sup>5</sup>. Le bassin d'action fut limité à l'Agglomération annemassienne. La diffusion de la monnaie locale fut notamment réalisée à travers d'évènements conçus spécialement à cet effet – tel un petit marché de quartier. La difficulté a surtout été d'instruire la population sur la légalité et les avantages d'une monnaie complémentaire.

Lien du site de l'Association actuelle : <http://www.lecodubonsens.fr/>

---

<sup>2</sup> 31.01.2017 Mr. François Schmitt, Secrétaire Général ML FR / Vision & Charte ; 06.02.2017 Mr. Jean Rossiaud, Porte-Parole / Président ML CH ; 01.02.2017 Mme Murielle Lasserre initiatrice de Monnaie locale Gros-de-Vaud – Pied-du-Jura ; 18.02.2017 Joëlle Cornuz, initiatrice de Monnaie locale Gros-de-Vaud – Pied-du-Jura

<sup>3</sup> Monnaie Léman, Rapport 2015 <http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2016/01/Rapport-dActivite%CC%81-2015-Monnaie-Le%CC%81man.pdf> Visité 02.02.17

<sup>4</sup> Le Dauphiné, Annemasse – Créer du lien social et de la solidarité 08/07/2011 <http://www.ledauphine.com/haute-savoie/2011/07/08/la-nouvelle-monnaie-locale-s-appelle-l-eco> Visité 01.02.17.

<sup>5</sup> Aide Technique Bénévole [http://atb.france.free.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=1&Itemid=8](http://atb.france.free.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=1&Itemid=8) Visité 01.02.17.

## 2) Sasfera

Association transitoire, aujourd'hui dissoute. Suite à l'intérêt que suscita la création de l'Eco, l'idée de créer une monnaie touchant tout l'espace Grand Genève vit le jour. Des discussions ainsi qu'une étude de faisabilité avec la commune de Carouge eurent lieu durant plus de 4 ans, aboutissant à la création de *l'Association Monnaie Léman. Sasfera France & Suisse* fut l'association porteuse de ce développement<sup>6</sup>.

## 3) Association Monnaie Léman

Fondée le 8 Juillet 2015. Il s'agit d'introduire et diffuser une monnaie transfrontalière, étendue à tout l'arc Lémanique dans l'objectif de favoriser le développement durable. Cela comprend une production-consommation locale, équitable et dans le respect de l'environnement. Le lancement de la monnaie Léman s'est faite lors du festival Alternatiba en 2015 à Genève avec le soutien financier des villes de Genève, Carouge et de la région Rhône-Alpes.<sup>7</sup> L'engagement est principalement bénévole – même s'il existe quelques salariés à temps partiels - raison pour laquelle certaines personnes ont dû réduire leur engagement pour l'Association (moins de temps et d'énergie à disposition) et que chaque personne est bienvenue pour soutenir le projet – pas de compétences spécifiques sont requises pour occuper une certaine fonction, d'autant plus que l'Association bénéficie du conseil d'experts économiques, juridiques ou encore entrepreneuriaux. L'association se veut apolitique – d'où un risque potentiel posé par le soutien actif et visible de certains politiciens.

La mise en place de la monnaie a pris plus de 6 ans pour se concrétiser. Elle a pu s'appuyer sur un réseau de bénévoles actifs à l'haleine longue, le soutien d'autorités communales ainsi que la collaboration avec divers instituts académiques, notamment l'Université de Genève. Enfin, l'Association s'inscrit étroitement dans la collaboration internationale avec d'autres réseaux de MLC. Elle fonctionne essentiellement sur la base de groupes de travaux qui ont été mis en place par l'Assemblée Générale :

- Vision | Charte | Radar citoyen
- Diffusion des Lémans
- Recherche Action | Développement | Réseaux internationaux
- Modes de financement | Recherche de fonds
- Modes de gouvernance

---

<sup>6</sup> Sasfera, Lancement du Léman – document informatif <http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2016/01/Lettre-type-aux-communes.pdf> Visité 01.02.17.

<sup>7</sup> Site de l'association Alternatiba: <http://www.alternatibaleman.org/>

### **Objectif du Léman :**

« Pour les consommateurs, elle aura une fonction de label. Elle garantira que le service ou le bien payé sert l'économie locale et ne s'envole pas sur les marchés financiers. Pour les entreprises, (la communauté de paiement) permet de travailler même quand on manque de liquidités. C'est aussi l'occasion de fidéliser une clientèle. »<sup>8</sup> A cela s'ajoute une incitation à stimuler l'interaction entre les entreprises locales, voire réorienter les échanges commerciaux entre entreprises partageant les mêmes idéaux.

Bien qu'un intérêt économique soit important pour éviter de pénaliser les utilisateurs, le réel objectif du Léman est de créer du lien et de renforcer le capital social d'une région. Ceci dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des individus. Plus qu'un médium économique, c'est un instrument social.

### **Monnaie :**

Le Léman existe en coupons de 1, 5, 10 et 20 lémans – ceci dans l'objectif de le rendre inintéressant pour des faux-monnayeurs, bien que des mesures de protection ont été implémentées (numérotation, hologramme, plastification, etc). Pas de centimes (rendus en Euro ou Francs Suisses). Convertible 1 pour 1 avec l'Euro. Il s'agit d'une monnaie nantie – pour 100 Léman, 100 Euros sont déposés auprès de la Banque Alternative Suisse qui gère la mise en circulation des Lémans. Celle-ci est unique au monde en sa qualité transfrontalière. L'impression est assurée par une imprimerie locale, *Perfect*.

La monnaie est actuellement (c'est-à-dire physiquement) mise en circulation pour les consommateurs auprès de bureaux de changes dont 3 sont situés à Genève, 2 à Lausanne et un à Thonon-les-Bains et Evian respectivement. L'Association prévoit d'implémenter jusqu'à 50 bureaux de changes d'ici fin 2017 à l'intérieur des établissements de différents prestataires membres du réseau. Il n'est pas possible de les ré-échanger contre une autre monnaie, sauf pour les entreprises. Les déclarations fiscales et sociales sont toujours déclarées en CHF ou EUR, donc les transactions en Léman sont soumises à toutes les taxes et impôts existants. Théoriquement, les établissements affiliés à l'Association s'engagent à accepter tout paiement en Léman, qu'elle que soit le volume – cependant, la part de ces transactions est pour l'instant très minime, gravitant généralement autour de 1%. Aussi un problème lié à un surplus de Léman ne s'est pas encore présenté à ce jour.

### **Cadre Légal :**

Article 99 de la Constitution (Politique Monétaire), alinéa 1 : « La monnaie relève de la compétence de la Confédération ; le droit de battre monnaie et celui d'émettre des billets de banque appartiennent exclusivement à la Confédération. »

Article 2 de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP).

« Contrairement aux moyens de paiement légaux, nul n'est tenu d'accepter la monnaie scripturale des banques, à moins qu'un tel moyen de paiement ait été convenu par contrat, ou que les circonstances (l'usage) ou une disposition légale particulière l'exigent. (...) L'article 2 LUMMP précise

---

<sup>8</sup> Jean Rossiaud dans un interview donné à la TDG le 06.07.2015. <http://www.tdg.ch/geneve/grand-geneve/Le-Grand-Geneve-disposera-de-sa-propre-monnaie/story/15550856> Visité le 17.02.2017

que les moyens de paiement légaux sont les espèces métalliques, les billets de banque et les avoirs à vue auprès de la Banque nationale suisse (BNS). L'argent au sens du droit constitutionnel ne comprend pas la monnaie scripturale des banques qui, contrairement aux avoirs à vue auprès de la BNS, connaît un risque d'insolvabilité. La croissance des substituts monétaires est laissée à la libre appréciation des marchés, conformément à la conception du secteur privé ancrée dans la Constitution. La Confédération a toutefois la possibilité, dans le cadre de sa compétence législative, d'intervenir contre les développements qui échappent au contrôle du processus de création monétaire exercé par la BNS, ou qui sont susceptibles de miner d'une autre manière la confiance placée dans le numéraire émis par l'Etat. »<sup>9</sup>

Ainsi, le Léman est soumis au même régime légal que les Chèques Reka, les points des grandes surfaces ou les miles des compagnies aériennes. Le système d'adhésion à l'association permet de créer le cadre légal (contrat) dans lequel peuvent évoluer les utilisateurs de la monnaie locale. La FINMA accompagne l'Association Monnaie Léman pour garantir le respect de la loi suisse.

### **Adhésion :**

Du moment qu'il habite plus ou moins l'espace géographique correspondant à l'arc lémanique, chaque prestataire désireux d'intégrer le réseau doit au préalable signer une charte éthique – voir annexe 1. Un accompagnement par un membre formé de l'association Léman est offerte au nouveau prestataire afin de l'aider à mettre en place la charte. Le respect de la charte est contrôlé chaque année. A condition que le solde est équilibré, il est possible de quitter le réseau à tout moment.

### **Quelques Chiffres :**

Espace géographique : Arc Lémanique. D'Annemasse à Montreux, de Lausanne à Thonon-les-Bains.

N° d'habitants : 1 392 871

Ménages : 578 271

Etablissements : 101 360<sup>10</sup>

Emplois Totaux : 603 799

Frontaliers français : 121 770

Monnaie Léman en circulation : 100'000

Membres : 1300

Etablissements affiliés au Léman : 344

Monnaie Léman en circulation au lancement : 17 500

Utilisateurs au lancement : 300

Etablissements au lancement : 90<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> Conseil fédéral, Création de la monnaie en Suisse – interpellation n°12.3305

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20123305> Visité 06.02.17

<sup>10</sup> Ce chiffre exclue les établissements agricoles des Arrondissements Thonon-les-Bains, Saint-Julien-en-Genevois, Gex

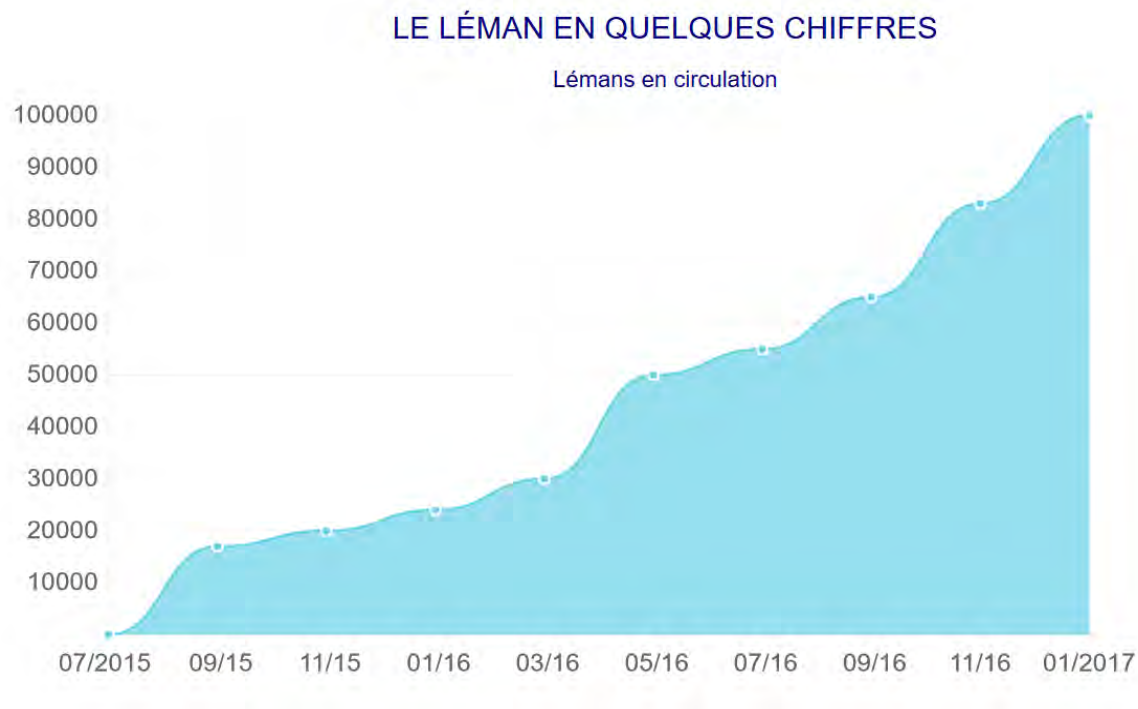
Rapport financier 2015 :

Voir annexe 2

Budget prévisionnel 2016-2017

Voir annexe 3

Graphique de l'évolution :



**Faiblesses de la situation actuelle :**

Peu ou aucune circulation monétaire

Faible intérêt économique pour les entreprises<sup>12</sup>

Absence d'acteurs-clés

- ➔ Solution espérée : E-Léman et Lemanex afin de permettre un échange plus important de masse monétaire entre prestataires.
- ➔ En discussion avec les communes pour développer un système de paiement partiel en Léman lors de mandats publics.
- ➔ En discussion avec certaines entreprises d'envergure tel que les SIG pour implémenter un système de paiement en Léman.

<sup>11</sup> Pour plus de détails, voir annexe 4. et 5.

<sup>12</sup> Sur la difficulté des monnaies complémentaires en général à s'implanter dans l'économie locale, voir l'article de Wojtek Kalinowski de l'institut Veblen : *L'impact socio-économique des monnaies locales et complémentaires* 2014 [http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact\\_socio-economique\\_des\\_monnaies\\_locales\\_et\\_complementaires-2-copie.pdf](http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact_socio-economique_des_monnaies_locales_et_complementaires-2-copie.pdf)

Organisation trop dépendante de l'engagement bénévole de quelques individus. Risque d'une désintégration du mouvement en cas de retrait de ces personnes. Budget très limité et trop dépendant du soutien financier du publique.

- Élargir le réseau de membres afin d'augmenter les rentrées issues des cotisations ainsi qu'établir une base solide de potentiels engagés.

Comme pour les autres monnaies locales, le Léman peine à enthousiasmer la population, bien qu'elle s'identifie généralement aux idéaux de l'Association Léman. Le quotidien *Tribune de Genève* avait lancé en septembre 2015 un sondage en ligne concernant le soutien au Léman : sur 1215 participants, 80,2% ont répondu Non.<sup>13</sup>

- L'adhésion volontaire semble inefficace pour transformer les comportements et les habitudes. Envisager des formes de paiement qui toucheraient potentiellement l'ensemble de la population et seraient plus avantageux si payés en Lémans.

#### **Futur :**

Deux nouveaux moyens de paiement virtuels seront lancés ce printemps. La mise en place puis sécurité de ces systèmes est assuré par une équipe de hackers professionnels, partageant les idéaux de l'association Monnaie Léman.

#### **E-Léman :**

Un système de paiement en ligne ouvert aux particuliers. Il est construit sur le principe du blockchain tout en excluant le minage. Il permettra des transactions plus importantes par les particuliers. L'association est en discussion pour résoudre le problème du taux de change entre le Franc Suisse et l'Euro. Une réponse sera trouvée au plus tard fin mars lors du lancement du E-Léman.

#### **Lémanex :**

Réseau d'échange inter-entreprises que pourront intégrer les acteurs des deux côtés du Lac. Il permettra la circulation de somme d'argent plus importantes. Le système correspond au WIR qui représente une réussite mondiale exemplaire. Aucune convertibilité en Lémans, ni monnaie d'aucun autre Etat d'ailleurs, est prévue. Il s'agit donc d'un système monétaire distinct, mais gérée par la même association. Les coûts générés par le maintien de ce réseau d'échange inter-entreprises seront financés par les utilisateurs sous forme de contributions annuelles.

#### **Bristol Pounds :**

Le potentiel de croissance du Léman peut s'observer si l'on compare des systèmes monétaires plus développés tel que le Bristol Pounds (£B) par exemple. Diffusé pour la première fois en septembre 2012, le Bristol Pound compte aujourd'hui parmi les monnaies complémentaires les plus efficaces avec près de 700 000 £B en circulation – soit un peu plus de 867 000 CHF. Cette différence de volume est probablement la conséquence de plusieurs facteurs :

---

<sup>13</sup> <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/decouvrez-leman-nouvelle-monnaie-locale/story/28697866> Visité le 17.02.2017. Il convient de noter ici que suite aux importants efforts consacrés par l'Association Léman pour accroître la confiance en leur monnaie, ce résultat n'est plus très actuel. Cependant, le faible nombre d'utilisateurs ne semble pas indiquer un changement radical dans l'attitude des citoyens.



- Le Bristol Pound dispose du soutien actif des autorités de la ville. Cela se traduit d'un côté par le paiement partiel des salaires des autorités locales en Bristol Pounds.<sup>14</sup> D'un autre côté les résidents ont la possibilité de payer leur taxe communale en monnaie complémentaire. Cette dernière mesure est particulièrement intéressante, puisqu'elle offre aux individus et surtout aux entreprises une option supplémentaire de « dépenser » leur Bristol Pounds, élargissant de fait le circuit tant quantitativement que qualitativement.
- Deux distributeurs d'énergie, *Good Energy* et *Bristol Energy* ont décidé d'accepter des paiements en monnaie complémentaire. De fait, cela offre aux utilisateurs du réseau une seconde option non-négligeable de dépenser leurs Bristol Pounds.
- La possibilité de payer par voie électronique, soit via internet, soit par SMS. D'une part cela offre la possibilité d'effectuer des transferts d'argent beaucoup plus important. D'autre part cela offre une certaine flexibilité aux utilisateurs qui ne sont alors plus obligés de transporter constamment leurs billets Bristol Pounds sur eux, facilitant ainsi des dépenses spontanées. Ce dernier facteur n'est pas à négliger.

Ces trois éléments contribuent probablement à fournir au réseau Bristol Pounds un circuit monétaire beaucoup plus important et facile d'accès que la monnaie Léman à l'heure actuelle. D'ailleurs, cela semble se confirmer par le rapport entre le nombre de prestataires et la monnaie en circulation. Si avec ces 800 prestataires le réseau Bristol Pounds est « seulement » 2,5 fois plus large que celle du Léman, le volume monétaire en circulation est 8 fois plus important.<sup>15</sup>

L'exemple du Bristol Pounds a été préféré à celui du Chiemgauer en Allemagne (qui rencontre pourtant plus de succès), parce que la situation britannique est plus proche de la Suisse que celui de pays utilisant l'Euro. Le rapport des individus avec leur monnaie nationale ou supranationale est effectivement un facteur non-négligeable dans leur appréhension d'une nouvelle monnaie complémentaire. Il est enfin conseillé à toute personne qui s'intéresse aux monnaies complémentaires de s'informer sur l'incroyable développement de Curitiba, une grande ville au Brésil, aussi appelé Cité-modèle d'Amérique latine.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> Un arrondissement de Londres, Lambeth, est même allé plus loin en rémunérant partiellement ses employés communaux en Brixton Pounds, la monnaie complémentaire du borough. L'exemple de cette monnaie, certes beaucoup plus modeste, montre cependant les effets positifs que peut représenter la présence d'une monnaie locale dans des quartiers ou zones socialement défavorisés en Europe de l'Ouest. Comme la Vallée de Joux n'est pas touché par cette problématique typiquement urbaine, le Brixton Pound ne sera pas traité davantage dans ce rapport. Lien vers le site de l'association : <http://brixtonpound.org/>

<sup>15</sup> Pour plus d'information sur le Bristol Pounds, le lien du site de l'Association : <http://bristolpound.org/>

<sup>16</sup> Bref article internet, en anglais, commentant le rapport entre le développement de la ville et sa monnaie locale : <http://www.lietaer.com/2010/09/the-story-of-curitiba-in-brazil/> Visité le 01.03.2017

## Une monnaie complémentaire citoyenne combière

### Les bénéfices d'une monnaie locale

Sur le plan économique, la monnaie locale représente une circulation beaucoup plus rapide que ses équivalents nationaux (en moyenne entre 2 à 4 fois plus rapide). Autrement dit, sur une même période, la monnaie locale aura généré entre 2 à 4 fois plus d'échanges et autant de richesses. Par ailleurs, la monnaie locale agit contre la fuite des richesses d'une région, en empêchant que les bénéfices obtenus par un individu ou une entreprise soient investis à « l'étranger ». Sur le plan micro-économique, la monnaie locale accroît la visibilité des entreprises d'une région, ce qui permet potentiellement d'attirer plus de clients.

D'un point de vue strictement économique, la monnaie locale ne dégage aucun effet positif qui ne saurait être obtenu à l'aide d'une politique économique spécifique et l'implémentation d'autres instruments tel que des labels locaux ou des chartes de commerçants. Cet argument est régulièrement avancé par les opposants aux projets de monnaies locales. Pourtant, c'est observer la situation depuis un mauvais angle. La monnaie locale est avant tout un outil social, même si cela aura des conséquences positives directes sur l'économie.

Il est faux de croire que la monnaie est simplement un medium facilitant un échange de biens et services. En tant qu'instrument économique, elle est soumise à un organe de création et de diffusion qui lui-même est soumis au jeu de pouvoir. De par leur nature, les monnaies locales sont en règle générale soumises à un contrôle citoyen beaucoup plus proche que les monnaies nationales. Est-ce une forme de démocratie directe qui offre au citoyen de prendre en main la gestion économique de sa région ? Probablement, tant que l'Etat fédéral permet ces espaces de liberté et d'engagement.

Par ailleurs, la monnaie est également la matérialisation d'une identité socio-économique collective. C'est à travers elle que se cristallise une communauté de paiement qui se reconnaît comme telle. De fait, elle crée ou intensifie le lien entre prestataires et consommateurs locaux. La monnaie locale contribue donc à renforcer le tissu social d'une région et la conscience d'une identité commune. Cette croissance du capital social aura d'une part une conséquence sur le dynamisme économique local - il est en effet attendu que les investissements et dépenses locales s'intensifient. D'autre part, la croissance de la solidarité, de la confiance mutuelle et l'inscription des individus dans un tissu social dense a des effets sur le bien-être d'une communauté.

### Remarques concernant la mise en place d'un MLC à la Vallée de Joux :

La Vallée de Joux avec ses nombreuses associations et son identité très prononcée semble être une région où l'impact d'une nouvelle monnaie locale aura probablement moins d'effets que sur un espace où le tissu social est plus fragile. D'un autre côté, cela signifie que son implémentation sera éventuellement plus aisée, dans la mesure où la fonction de la monnaie locale sera plus rapidement comprise et acceptée par la population combière. Enfin, la monnaie locale pourrait agir comme un connecteur de différents projets visant à accroître le développement durable – en s'inscrivant à la fois dans une communauté de paiement, dans un éventuel système d'échange local (SEL), faisant office de label ou de bon de fidélité collectif, etc.

Par rapport à l'arc lémanique, l'espace économique de la Vallée de Joux est nettement plus restreint. Seulement 527 établissements et 7096 emplois pour 6896 habitants. Pourtant l'interdépendance transfrontalière, tant au niveau des employés que de l'industrie horlogère notamment rend la situation socio-économique de la Vallée de Joux très proche de la métropole lémanique.

La taille modeste du circuit monétaire rend nécessaire l'intégration d'acteurs-clés, tel que les communes (sous forme de mandats publiques et salaires complémentaires certainement et idéalement sous forme de taxes locales) mais également la *Société des Auto-Transports de la Vallée de Joux SA* ou la *Société électrique de la Vallée de joux SA*. Il sera probablement nécessaire d'évaluer si cette intégration devra comprendre les grandes surfaces (principalement *Coop* et *Migros*), toutefois en concurrence directe avec les « petits » établissements. Sans une participation initiale de ces acteurs-clés, le projet d'une monnaie locale à la Vallée de Joux semble peu prometteur.

Il est également envisageable de réactiver le Système d'échanges locaux de la Vallée de Joux (*Bourgeon*) et l'intégrer au projet de monnaie locale. Cela permettra d'intégrer des activités économiques non-marchands pourtant essentiels au fonctionnement d'une économie stable.<sup>17</sup>

Pour compléter le circuit monétaire, il semble également nécessaire d'offrir au secteur privé la possibilité d'offrir des salaires complémentaires sous forme de monnaie locale. Celui-ci devrait être de nature volontaire surtout afin d'éviter des complications issues de l'emploi transfrontalier.

L'importance d'une telle opération rendra nécessaire des mesures de retraits d'argent du circuit monétaire – le rôle d'une banque centrale. Des solutions à cette nécessité sont, en raison de la croissance continue de toutes les monnaies complémentaires citoyennes actuelles, pour l'instant peu développées – si on exclut le système de monnaie fondante (dont l'intérêt négatif s'apparente à une expropriation du citoyen et risque de réduire l'attrait d'une nouvelle monnaie locale).

Complémentaire ou intégrant à ce système pourrait également exister un réseau d'échange inter-entreprises « horloger ». Les importantes transactions de biens/services entre les différentes entreprises horlogères françaises et suisses peuvent rendre un tel système très intéressant. L'idée est que les avoirs ne pourront plus être renvoyé à la maison-mère (situé p. ex. à Paris ou Bienne) pour être redistribuée sous forme de dividendes aux actionnaires mais pourront uniquement être réinvestit dans la région – dont bénéficieront à leur tour les nombreux petits fournisseurs indépendants -> principe de la « local value chain ». Cela stabilisera le développement d'un secteur économique fondamental au bien-être(!) de la Vallée de Joux<sup>18</sup>.

Ci-dessous un petit récapitulatif des projets qui peuvent accompagner la création d'une monnaie locale – dans le cas de projets soulignés, ceux-ci peuvent s'implémenter de manière indépendante.

- Salaires complémentaires en monnaie locale
- Allocations complémentaires en monnaie locale
- Taxe communale en monnaie locale
- Communauté de paiement

---

<sup>17</sup> Un article internet de la *Feuille d'avis de la Vallée de Joux* relatant le lancement du SEL régional : <http://www.favj.ch/site/?p=56022> Visité le 19.02.2017

<sup>18</sup> Réseau Financement Alternatif a publié un magnifique petit manuel sur les étapes fondamentales qui devraient être au cœur de toute réflexion autour d'une éventuelle création monétaire complémentaire : Guide pratique des monnaies comparatives, Editions du Réseau Financement Alternatif, Belgique 2013. [http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact\\_socio-economique\\_des\\_monnaies\\_locales\\_et\\_complementaires-2-copie.pdf](http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact_socio-economique_des_monnaies_locales_et_complementaires-2-copie.pdf)

Cette mesure permet aux petites entreprises d'accéder plus facilement à du crédit par ailleurs exempté d'intérêts. Il est certain que dans une situation économique où les intérêts sont nuls voir négatifs, cette mesure est moins intéressante. Cependant, elle aura pour effet de constituer un réseau d'entreprises solidaires.

- Systeme d'échange local (SEL)

A travers les SEL, il est possible de comptabiliser des services et des biens qui autrement ne seraient pas valorisés. Cela comprend à la fois des biens qui autrement ne retrouveraient pas un second propriétaire mais aussi la possibilité de rendre compte des services de voisinage.

- Label régional

L'utilisation de la monnaie locale est rattachée à des engagements pour le développement durable. Ceux-ci peuvent être traduits par un label régional qui permettra de valoriser les biens/services de la Vallée de Joux.

- Systeme de bons de fidélité inter-producteurs

Un système de bons de fidélité inter-producteurs permet d'accroître l'utilité de ces bons pour les consommateurs et par conséquent leur volonté à visiter les différentes entreprises locales.

Le lancement d'un tel projet nécessite une préparation minutieuse et l'engagement de divers acteurs-clés dès le départ. Il n'y a pas de deuxième tentative qui soit possible en cas d'échec. Pour cela il s'agira de constituer un noyau constitué d'une poignée de motivés, encadrés par des experts et autres bénévoles. Ceux-ci devront être au clair qu'un tel projet s'étend sur plusieurs années, probablement entre 3 à 5 ans. De fait, ce ne sont pas tant les connaissances économiques ou juridiques de ce noyau de gens qui priment (bien qu'ils représentent un atout), mais surtout leur passion et leur patience. Le savoir spécifique peut être contribué selon les besoins par des experts ou collaborateurs externes (juristes, entrepreneurs, banquiers, économistes, etc). Par ailleurs, il existe beaucoup de monnaies locales qui peuvent servir d'inspiration pour lancer un tel projet à la Vallée de Joux. Il est donc conseillé de s'inscrire dès le début dans le réseau international et national des monnaies locales afin de bénéficier des conseils d'autres équipes. Bonne Chance à vous !

## Ça bouge en Suisse !

Cette année verra l'introduction d'une nouvelle monnaie complémentaire en Valais, le Farinet. Celui-ci sera proche du Léman, sans toutefois intégrer l'aspect transfrontalier. Le lien vers le site internet du Farinet : <http://www.lefarinet.ch/>

Parallèlement une association destinée à fonder une monnaie Gros-de-Vaud s'est constituée au mois de Février. Le lien vers le site internet de l'association : <http://monnaie-locale-gros-de-vaud-pied-du-jura.ch/>

Le Tessin va bientôt diffuser une monnaie locale virtuelle, basée sur le blockchain.<sup>19</sup>

Enfin il existe l'idée de créer une monnaie locale dans diverses localités tel que la Perle à Rolle. Le lien vers le site internet de l'association : <http://www.monnaie-perle.ch/>

Pour l'instant, de nombreuses monnaies complémentaires citoyennes en Suisse sont encore à l'état embryonnaire. Pourtant, la volonté de consommer local, équitable et de manière écologique semble préoccuper de plus en plus d'individus. A cela s'ajoute une diminution de confiance dans les labels de qualités<sup>20</sup>. Globalement, la monnaie locale vise à accroître le sentiment pour le citoyen de pouvoir agir sur l'économie.

Ce nouveau mode de consommation s'accompagne d'une nouvelle tendance de l'engagement social qui s'effectue de plus en plus hors des institutions formelles. Le désir est d'élargir son réseau social et de soutenir son prochain, sans toutefois être contraint par autrui dans un groupe. Il s'agit donc d'une forme d'épanouissement personnelle, au sein de structures décentralisées et libres<sup>21</sup>.

Les monnaies complémentaires citoyennes, dans leur capacité à répondre à ses deux besoins, se placent dans l'ère du temps. Il revient à nous de décider si nous voulons ou non encadrer cette évolution pour l'aider à porter ses fruits.

## Annexe :

---

<sup>19</sup> <https://www.rts.ch/info/regions/autres-cantons/8398607-le-tessin-teste-le-ticinocoin-sa-monnaie-locale-sous-forme-numerique.html> Visité le 19.02.2017

<sup>20</sup> Résultats pour la France: [http://www.ecosocioconso.com/wp-content/uploads/2015/04/dossier\\_consommer-local.pdf](http://www.ecosocioconso.com/wp-content/uploads/2015/04/dossier_consommer-local.pdf) Visité 09.02.17

<sup>21</sup> Observatoire du Bénévolat Suisse, statistiques <http://sgg-ssup.ch/fr/freiwilligenmonitor-fr.html>, Visité 09.02.17

## 1. Charte du Léman



### Charte du Léman - 10.10.2015

---

Par mon adhésion à l'association *Monnaie Léman* et au réseau de la monnaie citoyenne transfrontalière du Léman, je m'engage :

- Pour la relocalisation de l'économie et les dynamiques locales, par une priorité donnée aux productions locales et aux commerces de proximité dans les quartiers et villages.
- Pour la solidarité entre commerces, entreprises, associations et producteurs locaux.
- Pour la promotion de conditions de travail décentes et épanouissantes.
- Pour le développement de l'économie réelle au dépend de l'économie spéculative.
- Pour les pratiques économiques socialement et écologiquement responsables, et en particulier.
  - l'agriculture locale et biologique ;
  - les entreprises créatrices d'emplois, de lien social et de ressources qu'elles développent ;
  - les entreprises générant peu ou pas de nuisances environnementales.
- Pour inscrire mes activités commerciales (de vente et/ou d'achat) dans un processus d'amélioration continue vers des pratiques durables et solidaires.

2. Rapport financier 2015

**3. Rapport financier**



ASSOCIATION

**BILAN**

**du 1er mai 2014 au 31 décembre 2015**

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5'087.75</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9'957.40</b>
<b>LIQUIDITES</b>	5'087.75	<b>CREANCIERS</b>	9'957.40
Compte Courant	5'087.75	Les Idées Prêt	9'957.40
		Résultat annuel	-4'869.65

**PERTE ET PROFIT**

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10'130.80</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>15'000.45</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	8'000.00	<b>BILLETS LEMAN</b>	12'971.70
Ville de Carouge	5'000.00	Impression	10'971.70
Ville de Genève	3'000.00	Graphisme	2'000.00
<b>DONS</b>	2'128.80	<b>DEPLACEMENTS</b>	26.70
ATB	2'124.80	Train	26.70
<b>INTERETS CCP</b>	2.00	<b>BUREAUTIQUE</b>	352.55
Compte courant	0.50	Cartouches encres	121.35
Compte Nantissement	1.50	Impression	139.10
		Articles de bureau	92.10
		<b>COMMUNICATION</b>	400.00
		Impression Trajet	400.00
		<b>WEB</b>	50.00
		Template wordpress	50.00
		<b>EVENEMENTS</b>	157.65
		Buffet AG	157.65
		<b>FRAIS CCP</b>	65.85
		Compte courant	65.85
		<b>DONS A</b>	976.00
		Alternatiba LEMAN	976.00
		<b>Perte exercice 2015</b>	<b>-4'869.65</b>

Fait à Genève, le 18 mai 2016

Le secrétaire général  
Antonin Calderon

3. Budget prévisionnel 2016-2017



Monnaie Léman: Budget				
	2016	2017	Observations	
<b>MEMBRES</b>				
<b>Secteur privé</b>				
Personne physique	350	950		
Sympathisant	500	1 500		
Membre de soutien	30	60		
Indépendant / association	150	300		
PME - petite < 10 employés	40	120		
PME - moyenne > 10 employés < 30	10	30		
PME - grande > 30 employés	2	6		
<b>S/total</b>	<b>1 082</b>	<b>2 966</b>		
<b>SUBVENTIONS</b>				
<b>Subvention annuelle</b>				
Canton / région	1	2		
Villes - grande	2	4		
Villes - moyenne	6	8		
Communes moyennes	10	12		
Communes petites	15	20		
<b>S/total</b>	<b>34</b>	<b>46</b>		
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
<b>Cotisation annuelle</b>				
Secteur privé	CHF/an			
Personne physique	50	17 500	47 500	
Sympathisant	2	1 000	3 000	
Membre de soutien	500	15 000	30 000	
Indépendant / association	150	11 250	45 000	La cotisation demandée pour 2016 est 75.-(50%)
PME - petite	400	8 000	48 000	La cotisation demandée pour 2016 est 200.-(50%)
PME - moyenne	800	4 000	24 000	La cotisation demandée pour 2016 est 400.-(50%)
PME - grande	2 000	2 000	12 000	La cotisation demandée pour 2016 est 1000.-(50%)
<b>S/total</b>		<b>58 750</b>	<b>209 500</b>	
<b>Subvention annuelle</b>				
Secteur public	CHF/an			
Canton / région	10 000	10 000	20 000	
Villes - grande	10 000	20 000	40 000	
Villes - moyenne	5 000	30 000	40 000	
Communes moyennes	2 000	20 000	24 000	
Communes petites	500	7 500	10 000	
<b>S/total</b>		<b>87 500</b>	<b>134 000</b>	
Mandats d'accompagnement dans les processus d'amélioration continue	30 000	50 000		
<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>176 250</b>	<b>393 500</b>	
<b>RESSOURCES HUMAINES (ETP)</b>				
	2016	2017		
Coordinateur	50%	80%		
Cassier	40%	50%		
Secrétaire	40%	50%		
Brokers / axes filières	40%	60%		
Accompagnement des membres dans un processus d'amélioration continue	30%	50%		
Démarcheurs / axes « quartiers / communes »	30%	50%		
Community manager	30%	50%		
Graphisme	5%	10%		
Webdesigner	5%	10%		
Event manager	10%	15%		
<b>S/total</b>	<b>280%</b>	<b>425%</b>		
<b>CHARGES OPERATIONNELLES</b>				
<b>Charges salariales</b>				
	BRUT/mois	2016	2017	
Coordinateur	6 000	18 000	57 600	
Cassier	6 000	14 400	36 000	
Secrétaire	5 500	13 200	33 000	
Brokers / axes filières	5 500	13 200	39 600	
Accompagnement des membres dans un processus d'amélioration continue	5 500	9 900	33 000	
Démarcheurs / axes « quartiers / communes »	5 500	9 900	33 000	
Community manager	5 500	9 900	33 000	
Graphisme	6 000	1 800	7 200	
Webdesigner	6 000	1 800	7 200	
Event manager	5 000	3 000	9 000	
Suivi juridique (mandat)	8 000	8 000	8 000	
Développement Léman électronique (mandat)	10 000	10 000	10 000	
<b>S/total</b>		<b>103 100</b>	<b>288 600</b>	
Charges sociales %	15	15 465	43 290	
<b>S/total avec charges sociales</b>		<b>118 565</b>	<b>331 890</b>	
<b>Charges administratives</b>				
	CHF/mois	2016	2017	
Loyer	1 600	19 200	19 200	
Mandat marketing	500	6 000	8 000	
Mandat fiduciaire	500	6 000	8 000	
Autres	3 000	36 000	36 000	
<b>S/total</b>		<b>67 200</b>	<b>71 200</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>170 300</b>	<b>359 800</b>	
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>5 950</b>	<b>33 700</b>	

4. La situation économique de l'arc lémanique et la monnaie Léman

	Métropole Lémanique	Région Lém. VD	France	Région Lém. GE	Total	Vallée de Joux
Population	1,1 mio b	595 568	306 725	490 578	1 392 871	6896
Ménages	516 500	262 553	131 740	183 978	578 271	3203
Etablissements	93 273	46 066	20 660	34 634	101 360	527
Frontaliers	94 000	17 498	N.A	104 272	121 770	X
Frontaliers % de pop active	33,8%	6.23%	N.A	34.33%	20.17%	X
emploi total	743 825	280 696	120 324 (lieu de travail)	303 736	603 799	7069
PIB au prix du marché	99 928 mio	X	X	48 000 mio	X	X



La région lémanique du canton de Vaud comprend les districts de Nyon, Morges, Ouest lausannois, Lausanne, Lavaux-Oron, Riviera-Pays-d'Enhaut et Aigle

La région lémanique du canton de Genève correspond à l'intégralité du canton.

Le territoire français est composé des arrondissements de Gex, Saint-Julien-en-Genevois et Thonon-les-Bains.

Les données sont issues de la carte thématique du Canton de Vaud, du Canton de Genève et de l'Insee. Les chiffres n'ont pas été vérifiés car il ne s'agit pas d'une recherche de fond mais d'un simple aperçu de la situation économique de la région.

#### 5. Types de prestataires affiliés à l'Association Monnaie Léman

Catégories - Léman	N° d'organismes Map	N°d'organismes prim.	dont Activité sec	N° d'organismes sec.
Habillement & Beauté	19	15	7	4
Arisanant	23	14	6	10
Communication	22	19	9	5
Culture	17	11	5	6
Santé & Bien-être	80	68	18	14
Informatique & Électronique	17	15	6	3
Bar & Restauration	36	32	3	3
Education & Formation	39	21	12	21
Bureaux de change	7	0	0	0
Énergie	7	5	2	3
Activités citoyennes	19	18	6	4
Logement & Construction	16	16	4	3
Agriculteurs - Producteurs	30	20	6	8
Alimentation & Épicerie	48	35	13	11
Tourisme & Loisirs	13	11	5	2
Mobilité & Transport	14	14	11	0
Fournitures & Equipement	3	2	1	1
Administratif & Audit	13	12	0	0
Réparation & SAV	13	3	0	11
Humanitaire & Caritatif	14	7	1	0
Services à la personne	1	0	0	1
Presse & Médias	8	3	2	4
Evenementiel	0	2	1	4
Aucun	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>459</b>	<b>344</b>	<b>118</b>	<b>118</b>

Données tirées du site internet de l'Association Léman, état du 20.01.2017